



Appui à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le Climat en Algérie – ClimGov 2

Contexte

Selon le 4ème et le 5ème rapport du Groupe international d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), l'Afrique du Nord est l'une des régions les plus impactées par le changement climatique. Pour la région méditerranéenne, le 6ème rapport du GIEC, dont la première partie a été publiée en 2021, indique que le changement climatique dans cette région est l'un des plus radicaux au monde. Parmi les effets négatifs attendus du changement climatique en Algérie, on peut la baisse de la production agricole, la baisse des précipitations, des changements irréversibles des écosystèmes (forestiers) et une accélération de la désertification, ainsi qu'une dégradation des zones côtières.

Face à ces constats, l'Algérie a commencé à intégrer progressivement la dimension climatique dans tous les secteurs socioéconomiques du pays, avec une attention aux aspects d'atténuation, et tout particulièrement d'adaptation, au changement climatique. L'Algérie prévoit une réduction des émissions des GES de 7% à l'horizon 2030 en faisant appel uniquement à des moyens nationaux et une réduction jusqu'à 22% si le pays devait bénéficier d'un soutien international conséquent.

Nom du projet	Action climat / Appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat en Algérie – ClimGov 2
Sur mandat du	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Partenaire politique	Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger et des Affaires Africaine (MAECNEAA)
Partenaire technique principal	Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (MEQV)
Durée	01.2023 – 01.2028

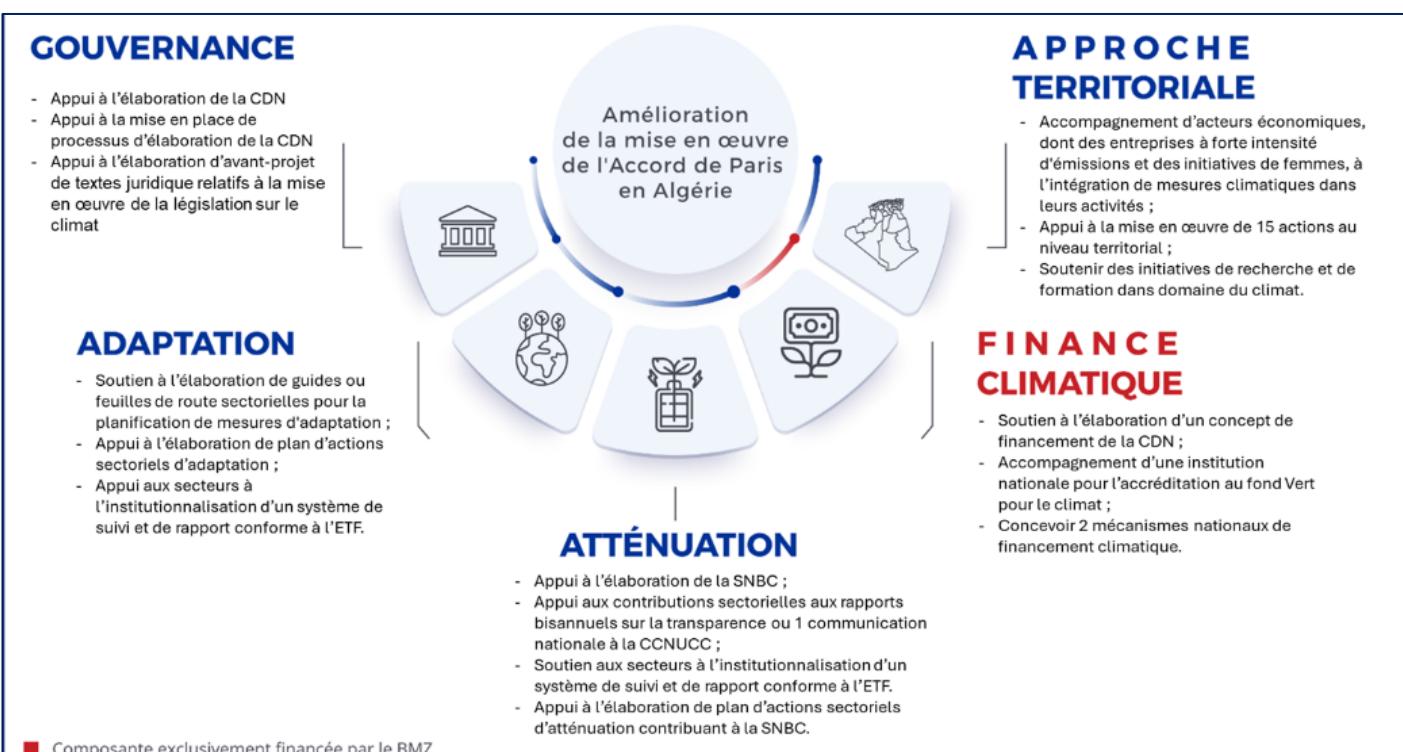
Objectif

Le projet vise à l'amélioration de la mise en œuvre de l'accord de Paris en Algérie à travers l'accroissement de la capacité du pays à contribuer à la l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et à améliorer ses capacités d'adaptation aux effets négatifs du changement climatique.

Notre approche

Le projet cofinancé par l'Union européenne (UE) et le ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) soutient le partenaire politique, le Ministère des Affaires Étrangères algérien et de la Communauté Nationale à l'Étranger (MAE) dans l'élaboration et le renforcement des conditions-cadres pour une politique climatique ambitieuse dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et le Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (MEQV) comme partenaire technique principal pour la mise en œuvre des activités.

Sur le plan technique, d'autres secteurs et domaines d'intervention, prévus dans le cadre du projet, tels que l'énergie, le transport, l'habitat et les travaux publics pour l'atténuation ainsi que l'agriculture, les forêts, les ressources en eau et la santé pour l'adaptation sont également appuyés afin de leur permettre de maîtriser les aspects méthodologiques de l'Accord de Paris, notamment en matière de planification, de suivi et de transparence.



Activités clés

Le projet Action climat / ClimGov 2 prend en considération le besoin des secteurs concernés à contribuer à l'effort national de suivi et de reddition des comptes au titre Cadre de Transparence Renforcé (CTR) avec les volets d'intervention adaptation et atténuation. Ceci se fera à travers notamment :

- L'appui à l'introduction et l'application de systèmes de suivi sectoriels pour les besoins de rapportage conforme au CTR au niveau des secteurs pilotes dans les domaines de l'atténuation et adaptation.
- Le renforcement des capacités du personnel des institutions sectorielles concernées pour le suivi des résultats des mesures d'adaptation selon les orientations du CTR avec des contributions au suivi de la mise en œuvre du processus du PNA.
- Le soutien au développement de la méthodologie, y compris les étapes du processus pour l'élaboration de la SNBC et création d'un groupe de travail interministériel.

En termes de planification stratégique, le projet prévoit un appui technique aux différents partenaires dans l'élaboration d'un certain nombre d'instruments de planification aussi bien au niveau national (tels que la CDN et la SNBC) que sectoriel (Plans sectoriels d'adaptation et plans d'actions d'atténuation). Pour y parvenir, le projet prévoit :

- La mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités pour les membres du Comité National Climat et les groupes de travail intersectoriels et sectoriels concernés par l'élaboration du CDN et la SNBC.
- L'appui à la conception d'une méthodologie d'élaboration et d'actualisation de la CDN.
- Appui aux secteurs dans leurs contributions aux différentes planifications nationales dans les domaines d'adaptation et d'atténuation.

Le projet ClimGov 2 traite également de la question du financement climatique en apportant un appui technique sur les bases pour l'amélioration du financement des actions d'adaptation et d'atténuation à travers :

- La mise en œuvre d'actions de CD pour les institutions compétentes en matière d'accès aux mécanismes internationaux de financement climatique.
- L'élaboration avec le Ministère des Finances d'un concept de financement de la mise en œuvre de la CDN en tenant compte des besoins sectoriels.
- Réalisation de mesures CD pour les membres de la future Autorité Nationale Désignée (AND) du GCF et accompagnement d'une institution dans la préparation de la documentation pour l'accréditation auprès du GCF.

Résultats attendus



500 fonctionnaires initiés à l'utilisation du système de transparence renforcée et à l'intégration du changement climatique dans la planification stratégique



11 institutions publiques en mesure de planifier, suivre et rapporter les actions climatiques conformément aux exigences de l'accord de Paris



2 mécanismes nationaux de financement climatique sont conçus par les institutions compétentes

Au niveau territorial, le projet ClimGov 2 se focalisera la concrétisation des résultats obtenus lors de l'élaboration des Plans Locaux Climat (PLC) à travers l'appui aux acteurs territoriaux dans la mise en œuvre d'actions climatiques avec l'implication du secteur de la recherche ainsi que celle de la société civile. Il sera aussi question d'accompagner le secteur privé au sens large dans l'intégration de la dimension climat dans leurs domaines de compétence. Le projet ClimGov 2 prévoit dans ce sens :

- L'analyse des besoins d'appui des initiatives portées par des femmes sélectionnées dans le domaine du climat et de l'économie verte.
- Le soutien technique et méthodologique des entreprises sélectionnées dans la mise en œuvre de mesures pour la réduction d'émissions de GES.
- L'appui et l'accompagnement dans la mise en œuvre de mesures sélectionnées en lien avec les Plans Locaux Climat existants.

24 outils de planification et suivi introduits et utilisés par l'Algérie dans la réduction des émissions des GES et pour le renforcement de la résilience climatique au niveau national



15 projets ou mesures climato-compatibles directement appuyées dans leurs mises en œuvre au niveau territorial avec l'implication de la société civile



180 acteurs territoriaux formés sur l'intégration des paramètres liés au climat dans la planification, mise en œuvre et suivi de leurs domaines de compétence (dont 40% de femmes)



Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la GIZ Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet Action Climat / Appui à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat Algérie – ClimGov 2
37, rue Ahcène Ouhaleb, Ben Aknoun - Alger

www.giz.de/en/weltweit/130593.html

Chef de projet Valentin Schütz, valentin.schuetz@giz.de

Conception Amir BELFADEL

Crédits photos GIZ

Le projet est cofinancé par l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Etat Juin 2025, Alger